

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-13**

DATE DE CONVOCATION
23/03/2018

L'an deux mil dix huit,
Le 29 Mars 2017 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
23/03/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Sophie MEURDESOIF Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr, Mr Bernard GRARE, Mr David NOEL, Me Marie-Françoise LECAILLE, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, Me Michèle CAFFIER, David NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY, Me Valérie DRANSART, Mr Guy PETIT,

Votants [18]
Exprimés [18]

Excusé(e)s :

Jean DIDIER donne pouvoir à
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Mme Michèle AUGÉ
Mr Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

02 MAI 2018



Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mr Alain FIX est nommé secrétaire de séance

Objet : VENTE GARAGE MUNICIPAL - AVENUE DE LA FORET

Monsieur le Maire expose que la vente du garage municipal a été confiée à Maître SENICOURT, place d'Angleterre.

Il propose :

- la vente de ce bien cadastrée AB 218 d'une superficie 334 m2.
- D'établir tous les documents se rapportant à la vente de ce bien immobilier sous certaines conditions, à savoir :
- la création de cellules commerciales au rez de chaussée afin d'accueillir des futurs commerçants. Il est demandé deux à trois cellules
- Prévoir des places de stationnement

Ce bien immobilier appelé « garage Municipal » a été proposée à la somme de 135 000.00€. (cent trente cinq mille euros)

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à :

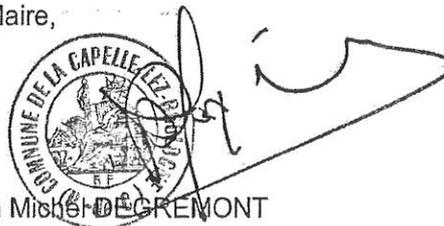
- la vente du garage municipal Avenue de la Forêt,
- pour le projet présenté,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents notariaux se rapportant à cette vente au prix de 135 000.00€.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 29 Mars 2018

Le Maire,

The image shows the official seal of the Commune de La Capelle-les-Boulogne, which is circular and contains a coat of arms. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'Jean Michel DE GREMONT'.

Jean Michel DE GREMONT